

Conditions de travail et emploi

Pour la CGT, ces négociations reposent aussi sur l'emploi, les conditions de travail, le bien-être au travail ainsi que l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle.

Dans ce cadre la CGT Carrefour Hypermarché revendique la fermeture de tous les magasins à 20H00 sans exception.

Que les coupures d'horaires soient au choix « ABSOLU » des salariés et non pas imposées par l'encadrement.

Que les salarié-e-s séniors aient le choix exclusif de leur(s) nocturne(s) et que celles-ci ne dépassent pas 20h00.

Que les parents puissent bénéficier d'un véritable statut protecteur en matière de repos et d'horaires choisis pour concilier vie privée et vie professionnelle afin qu'ils puissent élever leurs enfants jusqu'à la fin de la scolarisation obligatoire.

Que l'accord d'entreprise stipule l'interdiction total de contacter un(e) salarié(e) en arrêt ou en congés, par qui que ce soit, à la demande de la direction et de l'encadrement.

Que le remplacement de toutes les absences soit systématique, y compris les départs en retraite, les licenciements pour inaptitudes et autres...

Que dans les rayons où la charge de travail est constante, l'effectif reste constant pour ne pas dégrader les conditions de travail de chaque salarié(e).

Que dans les accueils et les SAV, l'effectif augmente en adéquation avec le nombre de services aux clients.

Que la charge de travail soit équitablement répartie entre les salarié-e-s d'un même rayon. A niveau égal, travail égal.

Que face à l'exigence de la direction d'ouvrir les établissement 7j/7, et maintenant 24h/24, la CGT réitère son opposition ferme au travail du dimanche et de nuit comme l'ont largement exprimé les salarié-e-s dans nos hypermarchés.

Que les salarié-e-s ne soient pas considéré-e-s comme un coût, mais bien comme une ressource qui crée la richesse.

La C.G.T. Carrefour Hypermarché SAS - Mercredi 13 Février 2019



Conditions de travail et emploi

Que le budget de frais généraux passe en priorité dans les outils de travail et l'entretien des locaux commerciaux et magasins, avant le financement des systèmes d'automatisation qui massacre l'emploi.

Que les stratégies d'entreprise ne visent plus à assurer le profit des actionnaires au détriment de nos salaires et de nos conditions de travail.

Que les jours fériés redeviennent chômés et payés pour les salarié-e-s.

Qu'il est indispensable de se fixer des limites claires dans la vie professionnelle afin de préserver son temps libre.

La CGT rappelle que le travail est un engagement de l'esprit et du corps qui a un impact sur le bienêtre et la santé mentale et physique.

Que de travailler autrement ne signifie pas travailler moins, ou moins bien, mais mieux.